

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 34 (1937)  
**Heft:** 4

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)*

Compte de chèques et virements II. 1480.

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>	<i>Annonces :</i>
D <sup>r</sup> ROTSCHY, Cartigny (Genève).	L. GAPANY, Vuippens (Fr.).	J. MAGNENAT, Renens.	Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 4.**— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

N<sup>o</sup> 4

AVRIL 1937

SOMMAIRE : Nécrologie : Auguste Gross. — Compte rendu de l'Assemblée des Délégués, par *Barbichon*. — Concours de ruchers en 1937. — Conseils aux débutants pour avril, par *Schumacher*. — Intelligence de l'abeille, par *P. Javet*. — Plan Demaree ou plan Mousty, par *Dubois de Szczawinski*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Sirop de sapin (suite et fin), par *H.-E. Pfenniger*. — Que de miel... avec la ruche éclairée (suite et fin), par *Pierre Deslarzes*. — Considérations sur les arbres et arbustes mellifères (suite et fin), par *Otto Pfenniger*. — Les années d'enfance du « Bulletin » (1880), suite et fin, par *E. Farron*. — Pour vous Mesdames (tiré de l'« American Bee Journal »). — Nouveauté en apiculture, par *A. G.* — Plante vivace, par *Berger*. — Avis aux apiculteurs vaudois. — Acariose des abeilles. — Désinfectant, par *A. Cavin*. — Mercuriales hebdomadaires du miel indigène. — Concours de ruchers en 1936 (suite). — Nouvelles des sections.

**Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro**

## **Service des annonces du „ Bulletin ”**

*La „Romande” admet deux sortes d'annonces :*

1. **Les petites annonces** : leur prix est de **10 cent.** le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux **IV. 1370.**

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page **Fr. 50.**—,  $\frac{1}{2}$  page **Fr. 25.**—,  $\frac{1}{4}$  page **Fr. 12.50,**  $\frac{1}{8}$  page **Fr. 7.50,**  $\frac{1}{16}$  page **Fr. 4.**—.

Bénéficient seules d'un  $\frac{0}{10}$ , les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de **Fr. 0.50** pour les frais spéciaux occasionnés. La traduction des annonces peut être demandée, mais le service n'accepte aucune responsabilité.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 61.296**  
Chèques **IV. 1370**



## † AUGUSTE GROSS

Le 3 février 1937, au Tretien sur Salvan, est décédé, à l'âge de 79 ans, notre regretté ami Auguste Gross, apiculteur. La terrible grippe de 1918 ne l'épargna pas ; ce n'est que par un régime strict et des soins méticuleux qu'il put surmonter la maladie. Sa santé s'améliora progressivement jusqu'en 1935 ; depuis cette date, il fut sérieusement malade, et ses derniers moments furent très douloureux. Atteint de la cataracte aux deux yeux, il est mort presque aveugle ; il souffrait moralement de cette infirmité qui lui supprimait toute lecture.

La nombreuse cohorte de parents, amis et connaissances accourus des villages de la montagne et des localités de la plaine, pour rendre un dernier hommage à notre collègue apiculteur, prouve combien Auguste Gross était estimé et respecté.

Auguste Gross fit de bonnes études primaires et en 1878 fréquenta l'École normale où il acquit son brevet d'instituteur ; il fut le maître d'école capable et aimé de ses élèves ; il enseigna à Salvan d'abord, puis à Tretien ensuite, son village natal. A la création d'un bureau postal au Tretien, Auguste Gross en fut le titulaire.

Dès 1900, la politique l'intéressa vivement et il lui consacra les moments de loisir dont il pouvait disposer ; appartenant au Parti libéral-radical, Auguste Gross ne mettait pas son drapeau dans la

poche, mais il était respectueux des opinions de ses adversaires. En 1904, il entra dans l'administration en qualité de secrétaire, fonction qu'il conserva jusqu'en décembre 1912, lors du renouvellement de la municipalité, après la séparation de Salvan d'avec Vernayaz. Il remplit cette tâche avec ponctualité et conscience. En 1912, il fut nommé conseiller municipal de la commune de Salvan, et conserva ce poste jusqu'en 1920. Etant au courant des affaires administratives, il remplit ces fonctions à la satisfaction générale comme représentant de la minorité au sein de l'administration de la commune de Salvan. Reconnaisant ses qualités, il fut nommé député de la minorité en 1925, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1933. Ici comme à la commune, il fit preuve d'une grande expérience politique et administrative. A cette date, il se retira volontairement des affaires publiques en laissant le souvenir d'un magistrat qui mit les intérêts du pays au-dessus des mesquineries politiques.

Et maintenant, résumons sa tenace activité en apiculture. Vers l'année 1890, il installa son premier rucher, plutôt rudimentaire ; il réussit à merveille et enregistra une récolte fantastique ; mais ces beaux résultats ne durèrent guère. La terrible loque envahit les ruchers et presque tous les apiculteurs de la vallée furent fortement touchés ; ils détruisirent sommairement cadres, couvains et ruches. C'est alors qu'Auguste Gross se mit à l'œuvre pour enrayer et guérir, si possible, cette terrible maladie. Pour répondre à l'appel de la *Revue internationale d'apiculture* (1899), il se mit sérieusement au travail et, après une année de recherches de toute nature, il édita, en 1900, une brochure très bien documentée sur la « loque » des abeilles, mémoire qui fut honoré d'une médaille d'or décernée par la Société des agriculteurs de France ; cette brochure se trouve chez presque tous les apiculteurs romands et même étrangers. Auguste Gross est titulaire de vingt-cinq ans de sociétariat apicole ; il reçut le diplôme d'honneur de la Société romande d'apiculture l'automne 1936 à Finhaut.

La lutte pour les recherches apicoles fut sa carrière. Il repose maintenant dans cette terre de Salvan qu'il a tant aimée, à proximité des plantes mellifères où les abeilles viendront, en été, lui rendre une visite de reconnaissance.

Repose en paix, cher ami que j'ai connu il y a plus de cinquante ans.

Salvan, février 1937.

J. B.

## Compte rendu de l'Assemblée des Délégués

Le 13 mars 1937, la Romande a tenu ses grandes assises administratives à Lausanne, sous la présidence de M. l'abbé Gapany, entouré du comité au complet. M. le Dr Morgenthaler, du Liebefeld, avait honoré de sa présence cette assemblée, unanime dans ses applaudissements lorsque le président lui souhaita la bienvenue.

Toutes les sections étaient-elles représentées ? Je l'ignore, mais certes il ne devait pas manquer beaucoup de délégués ; malgré cela les débats furent menés rondement et rapidement, quelques questions spéciales retenant seulement l'attention et donnant lieu à des discussions plus nourries. Dans le rapport annuel présidentiel, nous relevons que sur trente-cinq présidents de section, trente-trois avaient envoyé un rapport sur l'activité de leur section respective ; c'est là un signe réjouissant et la preuve que, malgré l'année déficitaire de 1936, il y a un regain de vie au sein des sections composant la Romande. C'est une consolation en regard de la diminution des membres, qui se monte à trois cent quarante-six apiculteurs ; effet de la crise ? de la mauvaise récolte ? En tout cas, la qualité domine la quantité, et cela est réjouissant. Cette question ramène sur le tapis le recrutement, chose qui occupe le comité depuis de nombreuses années, avec des résultats divers.

Les rapports du président central, sur le concours de ruchers, sur les assurances ou le contrôle du miel, ayant été ou devant être publiés dans le *Bulletin*, il n'y a pas lieu de les mentionner plus spécialement, sauf sur un point qui tient à cœur M. le Dr Morgenthaler ; c'est l'envoi d'échantillons de miels suisses provenant de toutes les régions de notre pays avec mention de la récolte prédominante, de l'époque de la récolte, etc., afin que le laboratoire du Liebefeld puisse établir un catalogue complet des miels suisses avec leurs particularités régionales. C'est là un gros travail en perspective et nombreux doivent être les apiculteurs qui faciliteront cette étude par l'envoi d'échantillons, ne fut-ce déjà que pour témoigner à M. le Dr Morgenthaler la reconnaissance que mérite son exceptionnelle activité dans le domaine de l'apiculture scientifique.

Dans tous les pays on ne parle que de la crise et la Romande n'échappe pas à cette « acariose » du budget qui se traduit par une augmentation des frais et une diminution des ressources ; M. Schumacher cherche en vain des postes à limer ou à éliminer et, comme sœur Anne, ne voit rien venir, si ce n'est qu'en 1937 il faudrait recommencer une série de cours de microscopie au Liebefeld, de

cours d'apiculture pour les apiculteurs des régions montagneuses qui n'ont pas été donnés en 1936. Il ne voit le salut que dans le recrutement intensif ; ne désespérons pas et rappelons-nous qu'un caissier modèle doit toujours peindre le diable sur la muraille. M. Grandchamp l'aide dans cette tâche et dit fort justement que les dépenses doivent être inférieures aux recettes ; ce serait l'idéal et cela permettrait à la Romande de porter une crinoline au lieu de la robe étriquée actuelle. Mais en passant en revue tous les canaux par où s'écoule le sang de la Romande, M. Grandchamp ne voit pas où l'on pourrait donner un tour de clef si ce n'est au compte administration (8.000 francs). Comme les comptes sont multiples, petits et grands, qu'ils concernent des activités diverses (*Bulletin*, pesées, concours, livres, contrôle, etc.), il est fort difficile et même impossible de résoudre la question en assemblée de délégués et M. Grandchamp, appuyé par M. Loup, propose que le budget de 1937 soit renvoyé pour nouvelle étude au comité. Comme le comité ne compte que neuf membres et que les délégués dépassent la centaine, la proposition Grandchamp-Loup est adoptée. (Barbichon dans son coin se réjouit d'avance, car il ne sera pas chômeur-paperassier, et dit *in petto* : « Tiens, faudra à l'avenir ne convoquer que les présidents de section avec un droit de vote proportionnel au nombre des membres de la section. ») La proposition de M. Borgeaud de faire indemniser les délégués, sauf un, par leurs sections, n'étant pas statutaire ni présentée dans les délais légaux, n'est pas prise en considération.

M. Monney (Fribourg) rapporte au nom de la section vérificatrice des comptes de 1936, comptes qui avaient déjà été présentés auparavant à la « Fiducia ». Il n'y a que des félicitations à adresser soit à M. Schumacher, soit à M. Thiébaud, et l'assemblée ne peut que s'incliner devant l'énorme travail que fournissent ces deux membres. M. Monney profite de l'occasion pour donner l'avis des vérificateurs sur la question d'un Office de vente du miel, géré par la Romande. Tant de discussions ont été tenues à ce sujet, tant d'encre a coulé sans arriver à aucun résultat pratique que ce Barbichon est tout heureux d'entendre que cet avis est négatif et tout malheureux que manquent fonds et locaux à la Romande. Ce serpent de mer est-il définitivement occis ? Espérons-le et qu'il ne vienne plus occuper le comité, les délégués ou l'assemblée générale, qui aura lieu en 1937 dans le Pays-d'Enhaut.

Cette section verra sa tâche facilitée par le livre qui se transmet de section en section et recevra la Romande dans un des plus beaux coins de notre pays.

Pour la forme, mentionnons que MM. Gapany, comme président, Magnenat et Rotschy furent réélus par acclamations, deux d'entre eux en tout cas le méritaient. Cela dépendait de la bonne volonté des délégués, mais ce qui n'en dépendait pas, c'était la nomination de la section vérificatrice des comptes et de celle où aurait lieu le concours de ruchers en 1937 ; là le sort désigna Moudon comme vérificatrice et le Jura bernois comme soumise aux appréciations du jury.

Au cours du repas de midi, les gobelets de vétéran furent remis aux apiculteurs ayant fait partie de la Romande depuis trente-cinq ans ; il y en avait passablement et tous avaient l'air contents malgré le poids des années. Il faut mentionner tout spécialement le gobelet offert à M. le Dr Morgenthaler en même temps que le diplôme d'honorariat. La modestie de M. Morgenthaler a été soumise à une rude épreuve, mais ne l'empêcha pas moins, à la reprise de la séance, de nous entretenir sur l'acariose, sur son traitement et sur la carte qu'il est en train d'établir. Et voilà les apiculteurs lancés en troisième vitesse sur la piste acariose, d'où longue discussion intéressante.

Les Montagnes neuchâteloises estimant, à juste titre, qu'elles avaient des frais de délégation très élevés vu la distance, proposèrent un système d'égalisation des dits frais consistant à tirer une moyenne de tous les frais de délégation divisés par le nombre de délégués ; à ce sujet, bien des avis furent émis, parmi lesquels celui du Dr Perret qui se rapproche de l'idée de Barbichon, à savoir qu'une section ayant droit à cinq délégués par exemple n'en délègue que deux qui auraient droit à cinq voix et même qu'une section voisine délègue ses pouvoirs à la section la plus rapprochée. Toutefois, M. Devaud s'en tient aux statuts et propose le *statu quo* ; il est appuyé par M. Niquille qui ajoute que jusqu'à la revision des statuts, qui doit avoir lieu prochainement, comme on ne peut avoir des assemblées itinérantes, la proposition de M. Valet n'est pas prise en considération et de tout le débat il résulte que tous sont d'accord pour ne pas charger davantage la caisse de la Romande, et au vote final la proposition Devaud-Niquille (*statu quo* jusqu'à la revision des statuts et renvoi au comité pour étude) est adoptée.

La séance se termine par la présentation de gobelets d'emballage en celluloid pour le miel, par la présentation de bascules enregistreuses automatiques établies par MM. Schenkel et par M. Bassin et dont ces messieurs expliquent le mécanisme, qui intéresse vivement tous les délégués présents. Après un rappel des cours qui seront

uonnés en haute montagne en 1937 dans le Pays-d'Enhaut et en 1938 dans les Montagnes neuchâtelaises, afin d'utiliser le subside fédéral et la contribution de la caisse de la Romande, la séance est levée et chacun s'en fut chez lui en se disant : « A l'année prochaine ! »

*Barbichon.*

*Allocution aux vétérans, prononcée par M. O. VUADENS,  
doyen du comité central.*

Messieurs et bien chers vétérans,

J'ai été désigné dans la dernière séance du comité de la Romande pour vous saluer et vous souhaiter la bienvenue au milieu de nous aujourd'hui, ce dont j'ai l'honneur et le plaisir de m'acquitter bien cordialement, au nom du comité, au nom de l'assemblée et en mon nom personnel. En assumant cette tâche, tout agréable qu'elle soit, je fus cependant quelque peu embarrassé, ne me sentant pas qualifié pour exprimer toute la reconnaissance à laquelle vous avez droit. D'autre part, à ce moment-là, je ne me doutais pas que je devrais être du nombre de ceux que je dois saluer et féliciter aujourd'hui ! Donc, double embarras, ce qui m'oblige à vous prier d'être indulgents et de faire abstraction de ma personne.

Que de choses il faudrait vous dire ! Que de félicitations il serait nécessaire de vous adresser pour les mérites que vous avez acquis, durant 35 à 40 années d'apiculture et de fidélité à notre Société romande. Bien que vous soyez nombreux ici, il n'est pas donné à tous de parcourir ce laps de temps. N'est pas apiculteur qui veut ! Il a fallu d'abord avoir un goût particulier, pour ne pas dire une vocation, puis certainement du courage, pour débiter et lutter avec les chères bestioles qui ne vous auront pas toujours compris ; ensuite beaucoup de patience et surtout beaucoup de persévérance pour arriver jusqu'au gobelet, sans défaillance. C'est un exemple que je me permets de donner à ceux qui vous suivent, pour leur prouver que les vétérans ne sont pas des froussards qui se découragent pour la moindre difficulté. Ils n'ont pas jeté le manche après la cognée dans les années déficitaires et de misère ; mais au contraire, ils ont toujours repris courage et persévéré en restant toujours bien unis à la Romande. Honneur donc à ces braves, à qui je souhaite de nombreuses années encore de prospérité, de bonheur et de joie autour de leurs ruches, en contemplant de temps à autre le joli gobelet.

Maintenant, M. le Président et Messieurs, permettez-moi de rentrer dans le rang et vous dire que je suis profondément touché de

cette marque de sympathie que vous me témoignez par le souvenir que vous m'offrez ; je vous avoue franchement que cela me fait plaisir et me cause un vrai réconfort, car durant les 38 années que j'ai passées dans la Romande, je n'ai eu à enregistrer de la part de vous tous que des sentiments bienveillants ; aussi vous ne sauriez croire le plaisir que j'éprouve, lorsque je rencontre sur mon chemin quelque collègue, jeune ou vieux, avec lequel je peux causer et m'entretenir d'apiculture, certain toujours d'apprendre quelque chose de nouveau, d'intéressant.

C'est donc du fond du cœur que je renouvelle à mes chers collègues vétérans, ma profonde sympathie, et au nom de ceux-ci, aux membres aimés du comité et de l'assemblée, les remerciements sincères et affectueux pour cette inoubliable journée.

*Allocution prononcée par M. AUBERSON,  
au nom des vétérans ayant reçu le gobelet.*

Monsieur le Président,  
Messieurs et chers collègues,

C'est avec émotion que j'ai reçu le gobelet de vétéran de la Romande, je m'empresse de vous remercier pour votre gentille attention. Lorsque M. Soavi, le dévoué président de la section de Nyon, me fit part de mon inscription comme vétéran, je dois dire que cela me fit un petit choc désagréable. Vous comprenez, Messieurs, on ne s'attend à rien et tout d'un coup, pan ! on vous annonce que vous êtes classé vétéran, c'est-à-dire déjà vieux et qu'il faudra bientôt songer au grand départ. Après ces petites réflexions, désagréables quoi qu'on en dise, ce fut une pensée de reconnaissance qui m'envahit : Penser qu'un président de section s'est donné la peine de rechercher lequel de ses membres avait droit à ce titre de vétéran, penser que notre comité de la Romande s'occupait des anciens et voulait leur faire un plaisir, j'avoue que cela m'a rempli de reconnaissance.

Ensuite, Messieurs, ce fut la joie que j'éprouvai et c'est ce sentiment qui domine, sans oublier toutefois la pointe de mélancolie du début et la gratitude que je vous garde, chers collègues. La joie, oui, ce gobelet me fait un grand plaisir, je le mettrai au rucher et m'en servirai pour me désaltérer. Chaque fois, soyez-en persuadé, je penserai aux collègues et à notre chère Romande.

Ceci dit, permettez-moi de vous raconter quelques souvenirs sur notre maître, Edouard Bertrand, que j'ai eu le bonheur de connaître et de servir.

Bertrand, fondateur de la *Revue Internationale d'Apiculture*, auteur de la « Conduite du rucher » dont je n'ai pas à faire l'éloge, a eu le grand mérite de créer, de vulgariser l'apiculture dans notre pays et bien au delà de nos frontières ; il a rompu, si je peux m'exprimer ainsi, avec la routine, le laisser-aller, en un mot avec le fixisme comme on l'appelait alors. Bertrand était un homme très intelligent, distingué, aimable, ce que les Anglais appellent un gentleman ; c'était un chef, comme tel il supportait mal la contradiction, assez autoritaire, même emporté (mon père disait de lui : Il monte comme une soupe au lait !). Avec cela un cœur d'or. Vers 1875, il avait fondé un rucher aux Allévays, au-dessus de Gingins et mon père était son métayer ; ils faisaient ensemble toutes sortes d'expériences : Reines d'Algérie, de Chypre, de Palestine, italiennes, Carmicks, tout fut essayé ; ruchers Dadant, Layens, Burki, de Ribaucourt, etc., c'était bien là un rucher international. Plus tard, en 1886, mon père, instituteur à St-Cergue, avait installé un rucher à Givrins. Ne pouvant plus, vu l'éloignement, soigner deux ruchers, il proposa à Bertrand de les réunir à Givrins, ce qui fut fait. Les bonnes relations continuèrent.

Bertrand, qui avait épousé la fille de Juste Olivier, le poète, n'avait pas d'enfant et, comme cela arrive souvent, il les aimait et m'avait pris en affection.

J'avais une douzaine d'années lorsque Bertrand eut la visite de Ch. Dadant père, célèbre apiculteur français, établi dans l'Illinois, aux Etats-Unis.

Ils vinrent à notre rucher de Givrins où j'étais avec mon père pour les recevoir ; j'étais fier, car Bertrand avait dit à mon père : « Vous amènerez le gamin ! », (le gamin c'était moi) et puis voir ces maîtres dont j'entendais parler journallement à la maison, pensez donc quelle joie ! Je les vois encore, assis sur des caisses à rayons ! Bertrand portait l'impériale. Dadant, avec sa belle barbe blanche de patriarche et mon père avec sa barbe noire, c'était un beau trio d'hommes ; ils discutaient abeilles. Dadant, très calme, Bertrand, vif, nerveux, en voulait à de Layens, célèbre apiculteur français, qui écrivait qu'il fallait simplifier l'apiculture, à quoi Bertrand s'opposait : C'est un « fixiste » déclarait-il, avec tout le mépris que comportait ce nom à cette époque. Un peu après, pendant le dîner pris sur le pouce, alors que remplissant le rôle d'échanson, j'avais tiré de la cachette une bouteille cachetée de cire jaune et que le liquide doré scintillait dans les verres, Bertrand disait : Ça c'est de l'hydromel qui m'a été envoyé par Layens ; j'avoue que je n'ai jamais pu

Je réussis aussi bien que lui ! Dadant racontait ses débuts en Amérique. Républicain aux idées avancées, il avait dû quitter la France lors de la Restauration, après la Révolution de 1848.

Bertrand avait passé la plus grande partie de sa vie à Paris, (je me souviens de l'avoir entendu raconter à mon père qu'il avait commencé par balayer les bureaux de la banque où il débuta), puis, petit à petit, il s'était fait une situation.

En 1871, lors de la répression de la Commune de Paris, Bertrand faillit être fusillé par les Versaillais : avec un groupe de communistes ou de suspects, il était déjà appuyé au mur, les fusils braqués contre lui, lorsque vint à passer un officier qui le reconnut : « Ah ! c'est toi, Bertrand ! que diable fais-tu là ? » Aussitôt il s'interpose et le fait relâcher.

Après la mort de mon père, en 1900, je continuai à soigner les ruchers de Bertrand et les rachetai par la suite.

Dans sa villa « Le Chalet » à Nyon, je fus souvent son hôte quand j'allais, en char, lui conduire le miel de ses ruches. Pas de comptes entre nous ; voilà le miel et il me gardait à dîner.

La dernière fois que je le vis, ce fut peu avant sa mort ; il m'avait fait demander et après m'avoir reçu comme il savait le faire, on fit un tour de jardin ; Bertrand, très faible, s'appuyait sur mon bras. J'ai encore quelques ruches, me dit-il, mon jardinier ne s'en occupe pas ; je n'aime pas voir ces ruches mal soignées, veux-tu m'en débarrasser ? Inutile de dire que j'acceptai avec reconnaissance. Ces ruches, je les ai encore. C'est un souvenir précieux.

Chers collègues, je ne veux pas abuser de votre patience, je termine par deux petits récits authentiques qui me font demander si les apiculteurs ont bien la notion du temps !

Peut-être ont-ils adopté les théories de la relativité professées par Einstein ?

Deux exemples :

La semaine dernière, je reçus une gentille lettre de M. Charbonnier, secrétaire, au nom de la section de Nyon, m'annonçant cette journée et ma participation indispensable et ajoutant : « Nous espérons que vous resterez encore le même nombre d'années au milieu de nous ! »

Et d'un.

Il y a trois ans, à Porrentruy, je venais de saluer notre cher rédacteur, M. Schumacher, lorsqu'un autre apiculteur vint également lui serrer la main. Voyant que nous ne nous connaissions pas, M. Schumacher nous présente : « M. ... (j'ai oublié le nom de ce collègue)

puis se tournant vers moi : — Auberson, de St-Cergue. » Voyant que mon nom ne disait pas grand'chose à ce collègue, M. Schumacher ajoute, avec son fin sourire : « Vous savez, c'est lui qui envoie un article au *Bulletin*... tous les cent ans !

Messieurs et chers collègues, pour étrenner ce précieux gobelet, je bois à la prospérité de la Romande, à la santé de son comité et à la vôtre à tous, Messieurs.

Le 13 mars 1937.

C. Auberson.

## CONCOURS DE RUCHERS EN 1937

Lors de l'Assemblée des délégués de la Société romande d'apiculture, réunie à Lausanne, le samedi 13 mars 1937, le sort a désigné les sections du *Jura-Nord*, *Erguel-Prévôté*, *Pied du Chasseral* et *Ajoie-Clos-du-Doubs* pour participer en 1937 au concours de ruchers institué par la Société romande d'apiculture.

Ce concours est facultatif : chaque membre de la Romande depuis un an et possédant au moins cinq ruches pourra s'inscrire auprès du *président de sa section, jusqu'au 20 avril* au plus tard, en lui indiquant sans faute : ses *nom, prénoms et adresse ; le lieu* où sont situés *le ou les ruchers* à visiter ; le *nombre des colonies* et le *système de ruche* employé.

A. Courvoisier.

## Conseils aux débutants pour avril

Il pleut, il pleut, il neige. Les champs sont gorgés d'eau, le ciel est noir, sombre, triste à pleurer, et... sur l'arbre voisin, un merle chante joyeusement... Est-il besoin de commenter longuement ce contraste et cette leçon que nous donne l'oiseau ? Non, n'est-ce pas, mais gardons un peu de courage, de cette admirable confiance. Nous en avons besoin.

En effet, on nous signale de nombreuses pertes de ruches, par suite de la désastreuse année 1936 : provisions insuffisantes, colonies affaiblies, réduites à peu de chose. Et l'Office vétérinaire, comme le Dr Morgenthaler, nous annoncent aussi une recrudescence dangereuse de l'acariose, compliquée dans nombre de cas de cystes et de nosérose. Il y aurait de quoi en décourager beaucoup, mais d'autre part, que les « vieux » apprennent aux jeunes que souvent l'on a vu ceci : un début de saison déplorable... suivi d'une magnifique récolte faite par des colonies qui semblaient au bout de leurs forces. Ceci ne doit pas empêcher naturellement de prendre toutes les précautions, de suivre exactement les indications données par

nos inspecteurs, etc., etc. Mais ne nous laissons pas aller, réagissons et, comme le merle entendu plus haut, sous le ciel assombri, contre les nuages et les vents et les flocons de neige intempestifs, chantons encore et croyons au soleil qui viendra chasser tout cela.

Avril, c'est le mois où celui qui a des abeilles et qui les aime doit consacrer le plus de temps possible à leur donner ses soins. Ce que vous négligez en ce mois se payera cher et ne pourra se rattraper. Jusqu'ici, mars (nous écrivons le 22) n'a guère permis de se rendre compte de l'état des ruches. Nous n'avons personnellement pas pu voir une seule de nos colonies et ce n'est certes pas le désir qui manquait, mais le temps a été si contraire et les seules journées où nous aurions pu le faire à la rigueur... nous étions absent. O printemps, entré officiellement le 21, où es-tu, avec tes radieuses journées, tes sourires enchanteurs, tes promesses toujours si pleines de charme ? Où t'attardes-tu ? Ou bien crains-tu de venir parmi les hommes qui s'arment, se réarment, ne pensent plus qu'à cela et sont obligés d'obscurcir leurs demeures...

Laissons cela. Lorsque le beau temps sera revenu, vous aurez soin, mon cher débutant, de relire encore (quelle scie !...) votre « Conduite » pour vous bien pénétrer de tout ce que vous devez observer dans votre première visite. Avant d'ouvrir une ruche, sachez bien ce que vous devez faire et voir. Ayez votre agenda apicole, ou un carnet de notes bien préparé. Rétrécissez un peu le trou de vol, s'il est encore largement ouvert. Un petit coup de fumée à l'entrée et soulevez très calmement la toile ou les planchettes couvre-cadres. Du tact, de la politesse si l'on peut dire, de bonnes manières sont de mise ici comme ailleurs. Vous faites une effraction ou une sorte de violation de domicile, dans la meilleure intention sans doute, mettez-y donc le plus de formes possible.

Provisions. C'est la première chose à contrôler, cette année surtout. Un décimètre carré, bien garni des deux côtés, représente environ un kilo. Or, dès maintenant, la colonie se mettra à consommer fortement. Il faut qu'elle se sente des vivres. Il faudra dix, douze kilos ou davantage encore pour lui permettre d'élever une succession de générations de futures butineuses. Faites votre calcul et donnez, donnez généreusement ce qui manque. Faites votre sirop clair, car il faut beaucoup d'eau pour l'élevage du couvain et les séries de mauvais temps ne sont pas finies où il sera impossible, sous peine de ne pas rentrer au logis, à nos pourvoyeuses d'eau d'aller à la recherche de ce précieux liquide.

Dès maintenant, le pollen sera à disposition et d'ailleurs il n'est

pas facile de suppléer au manque de pollen, sauf par le moyen que nous vous donnions le mois passé.

Si vous faites votre visite par beau temps et légère récolte, vous pourrez examiner le couvain de près, chercher la reine pour vous réjouir de sa belle forme, de son élégance et de ses capacités de ponte. Mais je vous conseille de ne le faire que par une température de quinze degrés, par temps calme et sans prolonger par trop cette contemplation, car ces visites provoquent une interruption de ponte et les heures sont précieuses pour Dame reine qui doit accomplir son œuvre à temps voulu.

Nous n'insistons pas sur les détails. Encore une fois, vous devez savoir à l'avance ce que vous voulez voir et faire. Prenez des notes pour n'avoir pas à recommencer trop tôt une nouvelle visite. Surtout jouissez de ces journées où le rucher chante son hymne d'allégresse, laissez-vous gagner par cette joie, tous ces espoirs qui vibrent aux alentours de votre ruche, ouvrez vos yeux, vos oreilles, votre sens olfactif et surtout votre cœur pour vous associer à cette merveille incomparable qu'est une journée de printemps chantée par les abeilles.

Saint-Sulpice, 22 mars.

*Schumacher.*

P.-S. — Nous avons surabondance de matières et d'articles. Nous prions nos aimables correspondants de patienter : l'administrateur et nos finances s'opposent à l'augmentation du nombre des pages, ce que nous regrettons infiniment pour l'intérêt de notre *Bulletin*

### **Bibliothèque**

Nous avons reçu de M. Rithner, fils, fr. 1.50. De M. Arnold Cavin, à Couvet, un volume pour notre réserve de bibliothèque ou de musée : celui de l'abbé Duchet. Nos plus vifs remerciements.

### **Intelligence de l'abeille**

De nombreux entomologistes, tout en admirant le merveilleux instinct de l'abeille, lui dénie toute intelligence ; transportez, disent-ils, des ouvrières à deux kilomètres et plus de leur demeure, elles la retrouveront sans peine, mais déplacez la ruche de deux mètres, elles ne la retrouveront pas ; donc l'instinct seul les conduit.

Nous ne sommes pas de cet avis et nous voulons pour preuve que le cas suivant, peu commun il est vrai, mais qui, par sa rareté même, n'en a que plus de valeur pour justifier cette intelligence que l'homme seul croit posséder.

Le cas en question, ce sont les travaux de protection qu'établissent certaines colonies pour se préserver des pillards, généralement

contre ceux qui hantent les nuits ou lorsque les gardiennes ne peuvent protéger l'entrée à cause d'une température trop basse.

Nous l'avons déjà remarqué quelques fois, en particulier en 1935, à deux colonies du troisième rang (supérieur) d'un rucher pavillon, probablement pour se préserver des sphynx, atropos et du liseron, très nombreux cet automne-là.

Mais, comme ce rucher est éloigné de notre demeure, nous n'avions pas pu faire d'observation exacte sur ces travaux.

En automne 1936, il n'en fut pas de même : chacun se rappelle le temps hivernal du début d'octobre ; bise noire avec température voisine de zéro et enfin, le 8, tout était recouvert de neige.

Les abeilles, groupées comme au gros de l'hiver, ne paraissaient plus sur le seuil de leur demeure ; il n'en était pas de même des guêpes, beaucoup plus résistantes et encore très nombreuses à la plus légère hausse de température. Elles entraient comme chez elles dans les ruches sans protection.

Il semble que les abeilles ne devaient pas s'apercevoir de ces larcins répétés, et pourtant lorsque vers la fin du même mois, de belles journées douces et ensoleillées survinrent, la ruche sur bascule, de race italienne, réagit très curieusement.

En trois ou quatre jours, avec fièvre, les ouvrières fermèrent presque complètement l'entrée avec de la propolis, sauf trois petits trous permettant juste le passage d'une abeille.

On est obligé d'admettre pour ce travail complètement étranger à l'habitude, une réflexion et une décision prise pour défendre le logis et les vivres menacés.

Voilà comme nous nous l'imaginons :

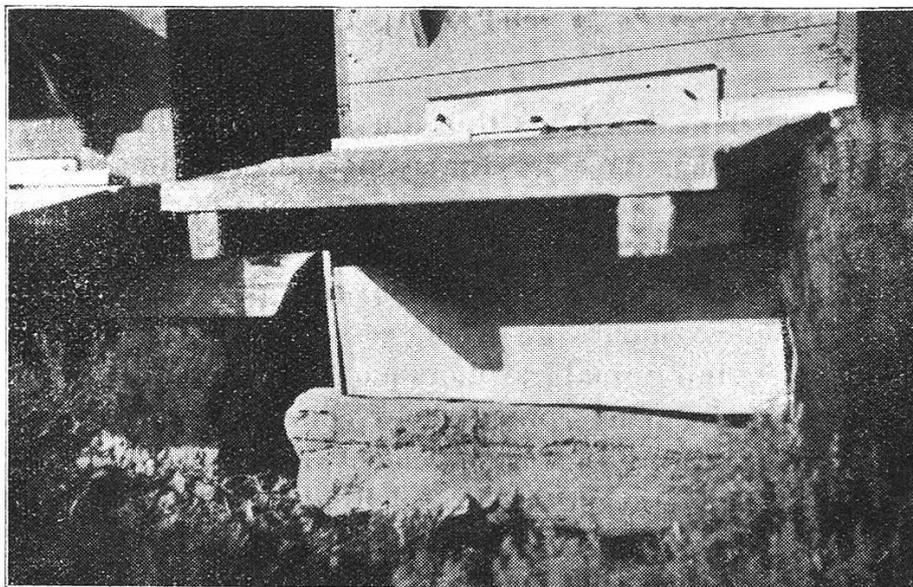
Une gardienne, toute bouleversée, fait à la direction de la ruche le rapport suivant : Pendant que nous nous serrons ensemble pour conserver la chaleur et la vie, des voleurs entrent sans se gêner et pillent notre bien.

Convocation immédiate des officières de la défense et des ingénieurs de la propolisation.

La présidente expose la situation dans toute sa gravité. Nous sommes à l'entrée d'un hiver qui menace d'être long puisque notre vénérée reine, pourtant bien vieille, prétend qu'il n'a jamais commencé si tôt ; si nous ne faisons rien pour nous défendre, nous mourrons toutes avant cette saison merveilleuse, dont le souvenir s'est conservé par tradition et qu'on nomme le printemps.

Après avoir entendu l'opinion de la Piqueuse qui était pour la manière forte, de la Roublarde et de la Velue pour la ruse, de la

Blonde pour la passivité, la Sage émit l'avis accepté à l'unanimité, d'établir une barrière à l'entrée permettant juste le passage de l'air et le service de garde.



*Rucher de M. P. Javet à Lugnorre (Vully).  
On aperçoit à l'entrée de la ruche les « fortifications ».*

Et c'est ainsi qu'en l'an de grâce 1936, à la onzième lune, la République des abeilles dorées barricada sa porte.

Aujourd'hui, 20 février, la barricade est bientôt démolie, la cause ayant disparu ; à chaque sortie les nettoyeuses l'enlèvent peu à peu.

*P. Javet, Lugnorre (Vully).*

## **Plan Demaree ou plan Mousty**

*par Dubois de Szczawinski*

Malgré que le plan Demaree, basé sur la suppression de l'essaimage par la translation du couvain, soit une méthode de production ayant fait ses preuves et bien au point chez nos confrères d'Amérique, les nombreux essais des apiculteurs du Vieux continent aboutissent souvent à des avis contradictoires qui démontrent que telle vérité outre Atlantique ne s'affirme pas chez nous avec la même vigueur.

L'expérience des apiculteurs landais, qui ont résolument abandonné la ruche Layens pour le matériel américain Standard Langstroth, paraît elle-même montrer beaucoup moins d'enthousiasme qu'au début. Notre avis se base sur les nombreux témoignages

recueillis dans la région même en huit mois de séjour. Nos collègues landais se plaignent surtout de l'inconstance des miellées d'Europe qui les oblige à tout défaire et à tout recommencer quand le flux de nectar ne suit pas le « démarrage » qu'ils ont appliqué à leurs colonies en prévision de la miellée (1). Or ceci nous explique cela.

\* \* \*

Au Canada, dans les Etats-Unis du Nord, où l'hiver est extrêmement rude et long, dans les Etats du Sud, au climat plus doux, lorsque la mauvaise saison cesse, elle le fait définitivement. Les beaux jours reviennent, qui s'installent de façon certaine. L'apiculteur américain n'a pas à craindre, ou très peu et exceptionnellement, ces brusques retours de froid, ces longues périodes de pluie imprévisibles et interminables. Lorsque le printemps est revenu, il peut, en toute sécurité, conduire ses colonies comme il l'entend. Il n'a pas à craindre un regroupement intempestif de la forme hivernale. La belle saison et le soleil sont revenus et sont là, définitivement.

Il n'en est malheureusement pas de même en notre vieille Europe aux saisons chaotiques. Ici, toute translation du couvain est une véritable et hasardeuse spéculation sur l'avenir. Au cours des plus belles promesses, vous avez monté tout votre couvain, sauf un cadre, celui portant la reine, laissé dans le corps inférieur. Vous avez intercalé un et même deux corps bâtis, vides, immense espace scindant le nid à couvain. Si la miellée boude, la reine ne développe pas sa ponte pour remonter le corps inférieur et, parfois, les abeilles croient à son épuisement et se préparent à la remplacer. Si c'est un gros retour de froid, la presque totalité de la population se regroupe dans le corps le plus chaud, celui du haut, abandonnant sous la grille une poignée d'abeilles, un peu de couvain et la reine, le tout exposé à une mort certaine si le froid se prolonge.

Ici, notre avis se rencontre avec celui de plusieurs apiculteurs landais des mieux avertis. Le plan Demarée ou de translation du couvain est une excellente méthode de production dont nous ne voulons en rien amoindrir les qualités. Seulement, les conditions climatiques de l'Europe exigent que cette méthode soit appliquée ici avec beaucoup plus de souplesse, de discernement, je dirai même avec moins de brutalité que chez nos confrères américains. C'est la même conclusion que je tirerai des avis de nos confrères belges et suisses et de mon expérience personnelle.

(1) « Démarrage », déformation landaise signifiant appliquer le plan Demaree.

Lorsque se déclancha la vague d'américanisme soulevée par le passage du Dr Phillips, un apiculteur landais, membre du Comité régional, s'écria : « Vous allez introduire la loque dans toute la région ! » Cela fut pris pour une boutade et cette prédiction fut malheureusement bien fondée. Car ceci est un autre danger : la translation du couvain appliquée sans discernement ou par des mains inexpertes, affaiblit la colonie et la met en état de moindre résistance aux maladies. Les apiculteurs landais savent ce que leur ont coûté les mesures énergiques qu'ils ont du appliquer pour maîtriser avec succès les épidémies qui ont marqué le début du système Standard en leur région. (A suivre.)

## **Echos de partout**

### *Grandes cellules, grandes abeilles.*

Bien que datant de près de 50 ans (c'est en 1893 que Baudoux fit connaître les premiers résultats obtenus par lui), la question des grandes cellules continue à intéresser vivement les apiculteurs. Et, avec le retour des beaux jours, nombreux seront probablement ceux qui voudront essayer, pour leur compte, d'obtenir des abeilles plus grandes et... meilleures ! Il est bon que certains se dévouent pour la collectivité, mais si le proverbe dit que l'expérience est d'or, c'est que, réellement, elle coûte cher. Il est donc naturel, surtout en ces temps de crise, de profiter de celle d'autrui, qui ne coûte rien. C'est d'ailleurs ce qui se pratique couramment tous les jours, dans tous les domaines : tout ce que nous savons, ou presque, est le résultat des expériences de ceux qui nous ont précédés. Où en serions-nous, si chacun devait refaire lui-même les expériences faites par l'humanité au cours des millénaires ? Nous pensons donc qu'il est bon, qu'il est nécessaire que chacun soit renseigné, dans la mesure du possible, au sujet des théories émises, des recherches effectuées et des résultats obtenus concernant les grandes cellules, avant de se mettre au travail. Or, deux faits qui, sans être nouveaux, viennent d'être portés à notre connaissance, nous semblent devoir être publiés par notre *Bulletin*. Voici le premier :

M. Baldensperger, de Nice, ayant exprimé des doutes au sujet de la théorie de Baudoux, M. de Meyer lui a répondu dans le *Bulletin de la Société d'apiculture des Alpes maritimes*, soit dans le propre journal du *Père Baldens*. Naturellement, ce dernier a fait suivre la lettre de M. de Meyer d'un gendarme contenant des arguments d'une incontestable valeur, dont l'un entre autres mérite de retenir l'attention ; le voici :

« De 1880 à 1892, Baldensperger était apiculteur en Palestine ; les abeilles y sont plus petites que les nôtres : on compte de 930 à 950 cellules au décimètre carré dans les rayons qu'elles construisent. B. avait environ 500 ruches à cadres et, en 1884, il fit venir des Etats-Unis une machine de Root. *Les abeilles nées dans ces cellules conservèrent et conservent encore la taille de leurs ancêtres.* Un frère de B. est resté en Palestine et y continue l'apiculture ; il fournissait aux indigènes de la cire gaufrée de la machine Root. *L'usage des grandes cellules pendant plus de cinquante ans n'a pas augmenté la taille des abeilles de Palestine.* »

M. B., comme Baudoux, comme M. de Meyer, est certainement de bonne foi ; comment est-il possible de concilier leurs opinions diamétralement opposées ?

Le deuxième fait dont nous avons parlé nous donne peut-être la clé de l'énigme ; c'est celui rapporté par M. Karl Hofmann et paru dans le numéro de mars du *Bulletin* (voir pp. 83 et suivantes).

Notre cire gaufrée *n'est pas normale* ; elle compte à peu près huit cent cinquante cellules au dm<sup>2</sup>, alors qu'elle ne devrait en avoir que sept cent cinquante au plus, mieux sept cent quarante-huit. Ainsi, les abeilles de M. Meyer ne seraient pas des abeilles agrandies, mais les nôtres auraient été atrophiées par l'emploi de cellules trop petites, et toute la polémique au sujet des grandes cellules serait due à une simple erreur technique. Car, ainsi que l'écrit le Dr Morgenthaler, dans la *Blaue*, c'est une tout autre chose de produire des abeilles plus grandes que nature, ou de ramener à leur taille naturelle des abeilles rapetissées artificiellement.

Il ne sera pas difficile de contrôler les affirmations de M. Hofmann, puisque le Rosenberg possède encore, heureusement, une presse de Jean Mehring. Et, si cette presse a été gravée pour fournir de la cire à sept cent quarante-huit cellules au dm<sup>2</sup>, il serait urgent de revenir immédiatement à la cellule *normale*. Peut-être même que la cire à sept cents cellules conviendrait encore mieux : les rayons vieilliraient moins vite et pourraient servir plus longtemps.

#### *Abeilles de race pure et abeilles croisées*

Un apiculteur californien, Ray B. Koenig, écrit à l'*American Bee Journal* qu'il ne lui a pas été possible d'obtenir autant de miel d'une race pure quelconque que des croisées qu'il possède. Une colonie ayant une reine caucasienne, fécondée par un faux-bourdon italien, lui a donné trois cents livres de miel, alors que la moyenne de son rucher était de nonante livres. Les générations

suivantes étaient aussi d'excellentes butineuses, mais un peu agressives.

Nous rapportons ce fait sans vouloir en tirer une conclusion en faveur des croisées, mais nous ferons remarquer que beaucoup de bons apiculteurs de chez nous pensent comme M. Kœnig. On nous permettra de citer à ce sujet notre ami Louis Marguerat, de Genève, dont les cent cinquante superbes colonies produisent chaque année une récolte supérieure à la moyenne ; toutes ces colonies sont pourvues de reines caucasiennes pures, fécondées par les faux-bourçons du voisinage.

### *En Espagne*

Le gouvernement espagnol, celui de Valence, rappelle aux apiculteurs qu'ils sont tenus de livrer toute leur récolte à la Centrale officielle. Ce miel sera distribué d'abord aux hôpitaux, aux ambulances et aux asiles, le surplus pouvant être remis à la population. Les apiculteurs recevront 1,50 peso par kilo.

D'autre part, la même centrale livre au prix de revient les fournitures apicoles, notamment la cire gaufrée. De plus, elle organise un service de transport à prix réduit pour les apiculteurs pratiquant l'apiculture pastorale. Comme en Italie et en Allemagne, le mot d'ordre est de ne rien laisser se perdre.

Cette sollicitude envers les apiculteurs nous fait songer, avec un peu d'amertume, aux mesures restrictives prises par certaines communes de notre pays.

*J. Magnenat.*

## **Sirop de sapin**

*Récolte nocturne d'un essaim. — Augmentation de la ponte.*

*Propension à l'essaimage. — Guérison du noséma.*

*(Suite et fin.)*

Que firent maintenant les deux colonies devenues fortes ? La ruche sombre put accepter la seconde hausse le 5 juin et sa concurrente le 7 juin. Les premières hausses étaient à ce moment à peu près remplies de miel.

Le 20 juin 1936, j'eus le plaisir de constater que la ruche sombre avait sa première hausse entièrement remplie de miel et sept cadres de la seconde hausse fortement garnis.

La ruche éclairée devenue forte la dépassait en population, les abeilles garnissant complètement le corps de ruche et les deux hausses. Toutefois, malgré cette population plus forte, elle avait un

peu moins de provision, soit la première hausse pleine et cinq cadres partiellement remplis dans la seconde.

Depuis plusieurs années, j'ai pris l'habitude d'extraire à la mi-juillet. Je décidai, pour le malheur de ma récolte, de faire de même.

Le 16 juin déjà, la forte ruche éclairée avait commencé à tuer les faux-bourçons et jusqu'au 23 juin elle en termina l'hécatombe complète. Les corps des abeillauds formaient tout autour de la ruche une grosse pelletée. Si la pluie n'avait pas arrêté la récolte et poussé les abeilles à massacrer les faux-bourçons, cette colonie aurait probablement donné des essaims au début de l'été.

Le 17 juillet, nous prélevâmes la récolte. Des hausses si fortement garnies un mois auparavant, il ne restait plus que quelques cadres contenant un miel si épais que nous ne pûmes pas l'extraire entièrement. Dans certaines cellules, il était même déjà cristallisé. Nous eûmes seulement un peu plus de huit kilos et demi de miel de ces deux ruches et, huit jours après l'extraction, il était complètement durci.

Le hasard a voulu que je prépare ce sirop de sapin et l'expérience m'a enseigné que ses résultats sont :

- a) Ponte très abondante de la reine ;
- b) Cessation complète par les abeilles de la recherche du sel dans les sables ou près des fumiers, d'où évitation de pertes d'abeilles ;
- c) Plus grande résistance aux maladies ;
- d) Très forte propension à l'essaimage ;
- e) Guérison du noséma.

Ce risque d'essaimage proviendrait, d'après ce que j'ai pu constater, de ce que ce sirop de sapin provoque une ponte intensive de la reine avant que les abeilles ne puissent construire de nouvelles cellules, vu qu'elles sont à ce moment-là en hivernage sur des cadres de l'année précédente.

D'autre part, sans en être encore tout à fait certain, il me semble que ce sirop de sapin restreint le pouvoir des abeilles cirières. Ceci n'est peut-être qu'une impression résultant des premières constatations, car la ponte de la reine s'intensifia subitement alors que la colonie ne possédait que les abeilles ayant hiverné, construisant moins que les jeunes, ou, dans tous les cas, un nombre fort restreint de ces dernières. Généralement, la reine développe graduellement sa ponte au printemps et quand celle-ci devient abondante, il y a déjà de jeunes abeilles pour construire de nouvelles cellules. Quoi qu'il en soit, ce sirop de sapin utilisé tôt au printemps pousse davantage la

reine à la ponte qu'il ne donne de possibilités de construction aux abeilles.

Cette année, j'ai alternativement nourri au sirop blanc et au sirop de sapin. Comme le sirop blanc favorise la production de la cire, ce nourrissage alternatif peut rétablir l'équilibre entre la ponte de la reine et la production de la cire, mais il faut que la colonie ait la place de construire et qu'il y ait de jeunes abeilles cirières en nombre suffisant.

Dans nos contrées, les abeilles ne peuvent pas se procurer du miellat de sapin au printemps. C'est seulement pendant les fortes chaleurs de fin juillet et d'août, quand juin et juillet ont été suffisamment humides, qu'elles récoltent la miellée de sapin blanc.

*En fournissant assez tôt à la reine les éléments qui lui sont biologiquement nécessaires pour activer sa ponte, on pourra avoir très tôt au printemps des colonies assez fortes pour assurer une récolte avant les pluies si l'été est pluvieux, et avant la sécheresse si celle-ci sévit.*

Je remercie ici M. Morgenthaler, du Liebefeld, pour les renseignements fournis concernant la maladie des abeilles de la ruche fortement atteinte du noséma l'année passée et faiblement ce printemps. J'attribue, comme je l'ai écrit, cette atténuation, puis la disparition de la maladie, au sirop de sapin dont j'ai donné la formule dans cette étude.

Novembre 1936.

*H.-E. Pfenniger.*

## **Que de miel... avec la ruche éclairée**

*(Suite et fin.)*

Dès la mi-juillet 1936, les ruches avec dispositif lumineux furent conditionnées pour ne recevoir à l'intérieur que la lumière mais pas de chaleur comme l'indique la photo N° 2 annexée à mon premier article du mois de décembre dernier. Les visites de septembre permirent de constater que, sur neuf ruches vitrées et quatre autres témoins, dites ruches ordinaires, les quatre plus populeuses étaient des ruches avec éclairage. Les cinq autres vitrées étaient de force relativement égale en fait de population avec une ruche non vitrée, tandis que les trois autres de ce dernier système étaient incontestablement et sensiblement plus faibles.

Le couvain dénotait également un meilleur développement dans la plupart des ruches vitrées. Il est cependant difficile de se faire une idée exacte par suite de ces constatations. Le tempérament des abeilles comme la qualité et la disposition de chaque reine peut

influencer et fausser les résultats, mais il est permis d'avancer que ce surplus général d'abeilles et de couvain, à même époque, en ruches vitrées, est une constatation heureuse et favorable à ce dernier système.

Suffit-il que nos colonies soient plus précoces au printemps ? Est-il vraiment nécessaire qu'elles élèvent un tardif couvain ? Sur ces deux sujets, les avis diffèrent car, mieux que peut le faire l'apiculteur, le Créateur règle les saisons et le temps qu'il fera. Une année précoce sera certainement favorable à des ruches pouvant supporter tôt déjà les hausses ; mais qu'advient-il si, comme fut l'année 1936... le temps ne pouvait se décider à tourner au beau et nous faire la faveur de jolies et abondantes fleurs comme de chaudes journées ?

J'ai vécu précisément en cette année médiocre l'expérience pratique qui, logiquement devait en découler. Tandis que les colonies logées en ruches ordinaires n'ont pas essaimé du tout, cinq essaims récoltés en 1936 étaient tous issus des ruches éclairées et précocement déjà, puisque du 19 au 21 avril, tous avaient pris les airs ; ceci malgré le changement fréquent des reines. Quatre colonies essaimeuses avaient à leur tête une jeune et prolifique reine 1935 qui accomplissait la première « grande ponte ». En 1935 déjà, les trois essaims récoltés avaient tous vu le jour dans les ruches lumineuses.

Ces effets sur deux années consécutives ont certes une signification, bien qu'une circonstance atténuante doive intervenir. J'estime avoir laissé trop longtemps les ruches avec le dispositif permettant à la chaleur comme à la lumière de pénétrer dans celles-ci. Ce réchauffement excessif pendant les chaudes journées d'avril a eu une influence néfaste en provoquant la fièvre d'essaimage qui en est la suite naturelle.

Je ne dirai pas grand'chose de la récolte, bien que celle-ci représente le motif principal de la plupart de nos tracas. L'essaimage intempestif dont je viens de parler, comme l'année défavorable dont la nature nous a gratifiés ont singulièrement pu fausser les résultats réels. La plus forte colonie n'était pas logée dans une ruche vitrée. En deuxième rang vient le système lumineux, tandis que les troisième et quatrième places sont réservées à des ruches ordinaires. Comme moyenne, l'année 1936 voit les ruches ordinaires en tête du classement.

Je clos la série des constatations ayant trait à la question de la ruche éclairée, sujet qui a fait couler beaucoup d'encre déjà. Si les essais tentés jusqu'à ce jour ne m'ont pas apporté de gros avantages avec ce système, ils m'ont permis de me rendre compte des

effets salutaires de la lumière et de son influence favorable sur l'activité des colonies. Ils me laissent avancer également que la chaleur solaire du printemps s'infiltrant dans la ruche favorise aussi le développement précoce des colonies. Sujet expérimental intéressant, captivant même, mais trop délicat encore pour être pratiquement divulgué. Ruche lumière, tu as étonné bien des gens, tu en as déçu bien d'autres encore. Puisse mon article mettre un peu de lumière non dans les ruches mais dans les idées de quelques chers collègues romands avides de tout ce qui est nouveau. Puisse ce petit exposé faire ressortir la valeur effective du matériel que nous avons et qui a fait l'objet de patientes et laborieuses recherches de la part de sommités apicoles et ne pas laisser croire que seulement ce qu'ont les « autres » est meilleur.

A part cette question de ruche éclairée ou non, de modèle standard ou modifié, de système normal ou à cadres trapézoïdaux, les règles d'or qui régissent d'une façon salubre et certaine l'apiculture et sa rentabilité ne sont-elles pas trop souvent méconnues ?

Ne pensons-nous pas trop peu aux besoins primordiaux de nos abeilles : une ruche agréable et saine ; une habitation propre, et, règle que je classe en dernier pour mieux la souligner : sélection continuelle et remplacement sans merci des reines qui ne donnent pas satisfaction par de jeunes majestés issues d'excellentes souches et élevées dans des conditions idéales.

Alors, sans bouleverser tout notre matériel apicole, le rucher sera prospère. Le pourcentage de non-valeur se réduira annuellement. Les récoltes plus régulières et plus abondantes ne tarderont pas à venir doubler la douce et saine joie que procure déjà la culture de l'abeille à ceux qui l'aiment vraiment.

*Pierre Deslarzes.*

## **Considérations sur les arbres et arbustes mellifères**

*(Suite et fin.)*

Les *arbustes*, très nombreux dans notre pays, étant de plus petite venue, n'offrent pas des fleurs en aussi grand nombre que les arbres et la récolte du nectar s'en ressent. Or cela intéresse spécialement l'apiculteur, si on sait que pour récolter un kilogramme de nectar les abeilles sont obligées de butiner sur un million de fleurs.

Au premier printemps apparaissent les arbustes à pollen dont le plus connu est le noisetier. Ses différentes variétés fournissent un pollen abondant mais il ne faut pas le tailler trop.

Les corniers, surtout le *Cornus mascula*, ne sont point négligeables quant au pollen et au nectar.

L'épine-vinette est très riche sous les deux rapports et les nectaires sont facilement accessibles aux abeilles.

Le laurier-thym dont la floraison se fait de février à juillet fournit également passablement de pollen mais moins de nectar.

Les groseillers (*Ribes grossularia*, *R. nigrum*, *R. rubrum* et *R. aureum*) sont mellifères, surtout le *Grossularia*, et fleurissent en avril-mai.

L'aubépine, qui a la particularité de présenter des nectaires extra-floraux, est visitée avec succès par les butineuses.

Le lilas ne présente aucune valeur pour l'apiculture, par contre les fleurs de cytise et du genêt à balais sont assez mellifères mais difficilement accessibles aux abeilles.

Les chèvrefeuilles fournissent un miel blanc, mais les abeilles ne peuvent récolter le nectar que si les corolles ont été perforées à leur base par les bourdons.

Les Trölus ne méritent guère l'attention, car ils fournissent un miel de qualité inférieure et certains apiculteurs en ont fait de fâcheuses expériences.

Le Cotoneaster sous toutes ses variétés, surtout le *C. Franchetti*, est très mellifère et c'est un plaisir de voir bourdonner les abeilles au moment de la floraison.

Dans les jardins on trouve les *Deutzia*, *Weigelia*, *Philadelphus* etc. qui sont capables de procurer un certain apport ; par contre le *Tamaris* produit beaucoup de nectar.

Les framboisiers, les mûres sont très visités par les abeilles accusées à tort d'en ronger les fruits.

La ronce mellifère, non seulement par les fleurs qui donnent un bon miel blanc et du pollen, est encore capable dans certaines conditions de produire un miellat assez abondant et supérieur comme qualité à celui des autres arbres. La ronce constitue une ressource précieuse à une époque où les fleurs mellifères sont rares et cela malgré la sécheresse et l'aridité du sol.

L'ampelopsis donne du pollen principalement et un miel foncé. Avec le lierre nous touchons à une des dernières récoltes possibles, car il fleurit en octobre et livre une quantité appréciable de nectar et surtout du pollen. C'est une plante qui gagnerait à être propagée et à orner de vieux murs ou un tronc d'arbre tombé en décrépitude ; nos abeilles y trouveraient leur compte.

Tous les arbres et arbustes que je viens d'énumérer sont assez répandus dans notre pays et ont à certains moments des fleurs à

profusion. Malgré cela il arrive que la balance n'indique aucune augmentation, car un facteur intervient contre lequel nous sommes impuissants : *le temps*, qui, s'il n'est pas favorable, empêche la sécrétion du nectar et la sortie des abeilles. La floraison passe sans profit pour personne. Un apiculteur connu de la Suisse alémanique estime que le facteur « temps » joue un rôle de 90 % dans la récolte. Il est navrant de voir des champs d'esparcette, de sauges en fleurs, de même que des centaines d'arbres et d'arbustes perdus pour la récolte, alors que quinze jours de beau temps consécutifs auraient suffi pour que les hausses fussent entièrement pleines.

Face à ce problème on peut se demander si vraiment il est nécessaire et utile de travailler à la multiplication artificielle des plantes mellifères qui n'auraient guère que 10 % d'influence sur la récolte. Je ne pense pas qu'il faille y renoncer, loin de là, mais si on veut vraiment exercer une influence sur la récolte, la chose doit se faire sur une grande échelle.

Par endroits le pollen peut faire défaut à certains moments et c'est alors dans ces endroits que nous planterons des arbres et arbustes donnant surtout du pollen, afin de combler cette lacune.

Pour terminer je citerai la fin du chapitre de la flore mellifère du livre de Langstroth *L'abeille et la ruche* :

« En règle générale il n'est pas profitable de cultiver des plantes mellifères pour le miel seulement, c'est-à-dire si ces plantes n'ont pas une valeur additionnelle comme fourrage, ornement ou ombrage. Mais il est à désirer que la culture des plantes mellifères telles que le trèfle, le sainfoin (esparcette) et la luzerne, aussi bien que celle des arbres fruitiers et des tilleuls, soit encouragée partout. »

Le sujet que je me suis permis d'aborder dans ce court travail est inépuisable et si, après lecture, quelque apiculteur est tenté de faire des essais de culture, je serai suffisamment récompensé de ma peine.

*Otto Pfenninger*, Société « Genevoise ».

## **Les années d'enfance du « Bulletin » (1880)**

*(Suite et fin.)*

Revenons en hâte au *Bulletin* de 1880. Les très nombreuses communications des abonnés y témoignent d'une vraie ardeur, parfois d'un grand enthousiasme de néophytes. La voix grave des vieux praticiens vient de temps à autre redresser quelques erreurs, donner de sages directions. M. Bertrand mène vaillamment sa barque, qu'aucun vent ne réussit à démonter. En quelques phrases, il donne la réplique

aux emballés, aux grincheux, car il y en a ; il conseille, encourage, gourmande, et garde sa sérénité. Il la garde même pour rappeler à l'ordre un certain M. Ulivi qui, de Campo Bisenzio (Italie), émet des théories apicoles abracadabrantes, et traite ses contradicteurs de charlatans effrontés, présomptueux, frénétiques, de pygmées impudents, etc. Huber, dont aucun auteur ne parle qu'avec respect, est traité par lui de romancier genevois, aveugle audacieux, se jouant de ses admirateurs, ayant perdu non seulement la vue, mais le cerveau, fanfaron, charlatan, visionnaire, bouffon aveugle, imposteur, etc., etc. Les écrits de Huber sont la fausseté et le mensonge, une jonglerie ridicule, etc. Mais j'ai tort de sortir de l'onoli ces ordures. Laissons M. Ulivi en paix : le pauvre homme était peut-être fou. Il s'en prend d'ailleurs surtout à M. Dadant, qui ne s'en émeut point. M. Dadant a-t-il affaire à un contradicteur plus sérieux, comme M. de Lasalle, de Bourges, qui a publié un traité d'apiculture émaillé d'erreurs, il ne se fait pas faute de l'éreinter.

M. de Layens — on voit avec quel soin M. Bertrand choisit ses collaborateurs — rend compte, reconnaissant qu'il n'est point infail-  
lible, de ses intéressantes expériences. Il réussit à empêcher la sortie d'un essaim secondaire en plaçant devant le trou de vol, dès que chantent les reines, un couloir recouvert de tôle perforée ne donnant passage qu'aux ouvrières. Quand le couloir est plein de mâles, il va les noyer et le remet en place. C'est un peu sévère. En chicanant ses abeilles, à qui il ouvre tantôt une porte gauche, tantôt une porte droite, il réussit également à empêcher l'essaimage. Vu l'architecture simplifiée de nos ruches, ce moyen n'est pas à notre portée.

La question de l'allongement de la langue de l'abeille et du raccourcissement des corolles du trèfle rouge préoccupent déjà M. Dadant, qui en fait le sujet d'un article. En cinquante-cinq ans, la question n'a guère avancé, à moins que les grandes cellules ne viennent enfin la résoudre. Il semble bien que si la langue de l'abeille était un peu plus longue, certaines autres langues un peu plus courtes, la terre tournerait tout aussi bien, la lune aussi, et que nous aurions parfois plus de miel.

Le Rév. J. Jeker, qui n'a pas oublié le *Bulletin*, propose un plan minutieux d'observations à faire, avec pesées journalières ; origine, sans doute, des observations poursuivies depuis dans nos stations. C'est beau d'avoir persévéré, depuis plus d'un demi-siècle, à observer le soleil, la pluie et les vents ; mais comme on aimerait parfois, ne fut-ce que huit jours, les diriger !

Les chypriotes, à l'aurore du *Bulletin*, font déjà parler d'elles, et on en dit du bien. Depuis, l'enfant a mal tourné et les chypriotes sont devenues pour nous le symbole de la « hargne ». Nous n'avons pas le droit de leur en vouloir : l'homme a évolué dans le même sens.

M. de Siebenthal, le veinard, nous raconte comment il a été guéri radicalement, à deux reprises, de violents maux de dents par l'aiguillon charitable de ses abeilles. S'il ne faut vraiment que cela pour la paix de nos mâchoires, essayons : ça réussira toujours à quelques-uns.

Un M. A. de R., d'Yverdon, rompt une lance en faveur des ruches fixes, qu'il défend bien maladroitement, et donne ainsi à M. Bertrand l'occasion d'un clair exposé des avantages et des inconvénients des deux systèmes. Sachons-lui donc gré de son incartade.

On n'en a pas fini, en cette année 1880, avec les fécondations de reines en cage, et le *Bulletin* cite des cas de réussite. Il faut croire que depuis, à l'encontre des humains, ces demoiselles se sont imposé plus de retenue. Très bien ! petites.

J'ai bien souvenance des froids terribles de décembre 1879, mais non du tremblement de terre qui salua, le 30 décembre, la fin de cette triste année. A Ollon, un apiculteur qui se trouvait justement dans son rucher, assure que la secousse fit sortir en masse les abeilles, et que beaucoup périrent. J'ai parcouru avec intérêt les nouvelles des ruchers, mais il ne semble pas, à lire ces rapports, que près de trois mois de froid intense les aient trop éprouvés. C'est pourtant l'hiver terrible où, en Alsace, tous les sapins blancs furent tués par le froid, et où Porrentruy me parut être une succursale du Pôle nord. Allons, tant mieux !

Les trois derniers numéros de l'année nous donnent la traduction d'un copieux article de M. Siegwart, ingénieur : *Les mathématiques au service de l'apiculture*. Curieux travail, qui a dû priver son auteur d'une belle série d'heures de loisir. C'est un exposé extrêmement détaillé du développement — théorique, hélas ! — des ruches dans le cours de l'année, du nombre, en toute saison, à une unité près, des abeilles d'une colonie, des couveuses, des ouvrières, des vieilles, ainsi que des apports en grammes. Tout est mis en savantes formules, et l'auteur arrive à la conclusion qu'une colonie bien conduite peut et doit donner par an 42,8 kg. de miel, « si, toutefois, ajoute-t-il, on suppose un temps normal ». Et ce terrible correctif jette à bas tout son savant échafaudage. Quand il pleut six mois, allez vous amuser, pour savoir ce qu'il y a dans vos ruches, à calculer la valeur de  $C_{n-1} + a(n + (n-1))$ , etc., etc., avec des  $Q$ , et des  $C^2$  et des  $C^3$ .

$C - 1$

$K$

Il y en a ainsi des lignes et des lignes qui ont dû, en 1880, mettre en colère un malheureux typo ; ne recommençons pas. Je me garderai d'ailleurs de tourner en ridicule le consciencieux auteur de cet aride travail, qu'il peut y avoir intérêt à consulter, et qui serait certes très utile si les saisons étaient réglées comme la marche des astres dans le ciel, s'il n'y avait pas les maladies, l'imprévu ; bref, si l'on n'avait pas l'impression sans cesse d'être en lutte avec des démons. Mais je m'effraie à voir la longueur de cet article. Pardon !

*E. Farron.*

### **Pour vous Mesdames**

Comme toutes les femmes, j'aime à être jolie. C'est pourquoi je ne néglige jamais les traitements qui peuvent contribuer à la beauté féminine. Seule une femme qui aime à donner à son teint une beauté naturelle, peut comprendre la joie que l'on peut éprouver à se donner un massage. Le succès est assuré, Mesdames, si vous voulez suivre scrupuleusement les quelques conseils que je suis heureuse de vous donner sur les traitements au miel.

Voulez-vous avoir un teint soyeux, clair, velouté ?

Appliquez sur votre figure un mélange à parts égales d'eau et de miel.

Ou, massez légèrement le visage avec un mélange de lait et de miel auquel vous ajoutez une pincée de sel.

Ou encore, appliquez un mélange à parts égales de jus de tomates et de miel.

Pour les peaux douces : Faites de légers massages avec un mélange de miel et d'huile d'amandes.

Pour un massage hebdomadaire : Faites une application de miel et de jus de citron. Les quantités dans le mélange étant facultatives, laissez sur la figure jusqu'à ce que le miel sèche.

Pour enlever les rides : Faites une pâte de gruau cuit et de miel. Appliquez sur le visage de dix à quinze minutes. Ou, battez un blanc d'œuf en neige dans lequel vous ajoutez une cuillerée à soupe de miel. Appliquez sur la figure quinze à vingt minutes.

Voulez-vous avoir de jolies lèvres qui symbolisent la santé et plaisent toujours ?

Mettez un peu de miel sur le bout du doigt, appliquez sur les lèvres en frictionnant. La chaleur causée par la friction fait pénétrer le miel, stimule le sang et donne à vos lèvres une belle teinte rouge.

Vous qui voulez toujours avoir de belles mains, voici un secret :

Faites une application de miel dilué sur vos mains et frottez jusqu'à ce que le miel ait complètement pénétré. Vous pouvez faire le traitement sans frottement en portant un gant de caoutchouc.

Le miel est préférable à la glycérine car celle-ci brûle certaines peaux. Le miel non seulement ne brûle pas, mais il est bon pour les brûlures, causées soit par le feu soit par le soleil.

Pour blanchir les ongles, rien n'égale le miel appliqué sous les ongles, avec un peu de coton enroulé autour de votre bois d'oranger.

Tous ces traitements excellents pour votre beauté, Mesdames, seront beaucoup plus effectifs si votre santé générale est bonne. Rien n'égale le miel pour aider la bonne digestion. Prenez donc la bonne habitude de manger du miel tous les jours, le matin à votre petit déjeuner, dans vos céréales, sur vos rôties, dans votre café, etc. Vous en ferez de délicieux desserts, de succulents bonbons pour vous et vos enfants.

Le soir, à votre coucher, rien n'est meilleur pour vous reposer après votre labeur que de prendre une tasse d'eau chaude dans laquelle vous ajouterez une ou deux cuillerées de miel.

*Renseignements pris dans un article de l'American Bee Journal, du mois de décembre 1936.*

### **Nouveauté en apiculture**

Un de mes voisins veut à tout prix être apiculteur. Il fabrique deux ruches un hiver ; au printemps les feuilles sont gaufrées, les ruches sont prêtes pour recevoir les essaims. Tout va pour le mieux ! Notre ami trouve un essaim suspendu à un arbre ; deux jours plus tard l'autre ruche est occupée. La joie est au comble. Je lui conseille de donner quelques kilos de sirop, ce qui est fait avec ardeur. Occupé une quinzaine de jours plus tard à extraire sa récolte, notre « tout feu » ne peut comprendre que ces hausses ne soient pas encore bâties. Enfin il faut se rendre à l'évidence : l'été a été néfaste, rien pour une seconde récolte au mois d'août, je l'engage à faire un bon sirop avec 15 à 20 kilos de sucre. Notre brave fait la grimace, il trouve qu'il devrait être récompensé de son travail et de son sirop donné au printemps. Que ses s... bêtes se tirent seules d'affaire pour cet hiver. Après plusieurs conseils, il se décide à aller chez le négociant : achète 15 kg. de sucre fond de sacs et de magasin qui est mis dans un sac plus blanc que le contenu et me dit : « Comme je pars en journée de bon matin et rentre tard le soir, je n'ai pas le temps de cuire ce sucre, je vais placer ce sachet entre mes deux ruches et si elles ont faim et

bien la table est mise. » Et voilà ! au printemps le sac était vide et les deux ruches périées, et notre ami s'étonne de ne pas avoir aujourd'hui un beau rucher. Les faits sont exacts et ce qui est sûr aussi c'est que cet apiculteur de passage maudit nos chères petites bêtes et les deux ruches sont toujours en place deux ans après. *A. G. à V.*

### **Plante vivace**

La correspondance relative aux mélilots, — je mets au pluriel parce qu'il y a le blanc et le jaune — me remet en mémoire un article que j'avais publié, sauf erreur, au commencement du siècle. Le voici en substance.

En me rendant à la nuit tombante à mon rucher de Bugnauz, je vis de loin l'apiculteur Buenzod de Mont, marchant lentement le long de la route et paraissant prendre quelque chose dans ses poches pour le jeter en bordure. A mon arrivée en sourdine, il fit un saut : « Saprستي, vous ne redirez rien, je sème en cachette du mélilot. » Au printemps suivant, nous vîmes lever cette plante à l'armature caractéristique. Tous les bords de route en étaient couverts. « Je m'étonne, dit le cantonnier en tapant ferme dans ce terrain durci, qui m'a empoisonné ce gazon, sûrement quelqu'un qui spécule sur le miel. » Le pauvre homme paraissait furieux et ses successeurs ont parfois encore des colères bleues, car malgré des centaines de milliers de coups de ratissoire, les fleurettes blanches et les rouges émergent encore et partout. Ces plantes tenaces bravent hivers rigoureux et raclages superficiels. Les abeilles les visitent non pour remplir des hausses mais pour l'entretien journalier à une époque où les grosses fournisseuses de miel sont défleuries. Les mélilots croissent partout, sur les terrains en friche, les déblais. On recueille la graine facilement, en « riblant » avec les doigts l'extrémité de ses hautes tiges ramifiées. Et voilà ! C'est ma petite contribution pour propager une plante qui ne gêne personne, excepté les cantonniers. A Mont, c'est Aug. Buenzod qui a fauté, ses abeilles qui en ont profité et moi qui ai écopé les allusions détournées. Jamais au grand jour, car ils savent bien que je rends toujours et très vite plus de monnaie qu'on ne me prête !

*Berger.*

### **Avis aux apiculteurs vaudois**

Les apiculteurs vaudois qui se proposent de transporter leurs ruches dans une autre commune, en vue de la récolte pastorale, voudront bien, pour obtenir l'autorisation nécessaire en temps utile, adresser leur demande dix jours avant la date fixée pour le départ, à l'inspecteur cantonal de la loque à Bussigny.

Les apiculteurs qui se proposent de vendre des ruches ou des essaims, devront produire un certificat d'analyse du Liebefeld certifiant que leurs ruches sont indemnes d'acariose. — Indiquer le nombre, s. v. pl.

### Acariose des abeilles

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Aigle	Aigle	1	2	2
		Gryon	1	3	2
	Echallens	Echallens	1	8	3
	Nyon	Saint-Cergue	1	24	18
	Orbe	Rances	1	17	3
Berne	Frutigen	Aeschi	1	21	21
	Moutier	Vellerat	1	6	3
	Porrentruy	Damphreux	2	24	9
		»	»	1	1
		Fahy	1	7	7
		Buix	1	7	1
		Lugnez	1	10	2
		Montignez	1	2	2
		Saint-Ursanne	1	8	1

### Acariose

M. le Dr Morgenthaler veut bien nous signaler chaque mois les cas qui ont été déterminés au Liebefeld (c'est une information plus rapide que celle qui nous est donnée par l'Office vétérinaire, que nous remercions d'ailleurs aussi).

Voici ce qui concerne la période du 15 février au 15 mars : *Genève* : Malval près Dardagny. — *Vaud* : Aigle, Ferreyres, Forel, Rances. — *Valais* : Val d'Iliez. — *Neuchâtel* : Areuse. — *Fribourg* : Sorens. — *Berne* : Buix, Courtemaîche, Damphreux, Lugnez, Montignez, Saint-Ursanne.

### Désinfectant

Comme désinfectant des ruches et remède préventif pour les abeilles, j'ai employé avec succès le carbolinéum, et voici comment j'ai pratiqué la chose. Quand une ruche est vide ensuite de la mort de la colonie ou pour une autre cause, je commence par sortir les cadres, je les racle en éliminant tous les mauvais ou les suspects. Ensuite, je racle les parois de la ruche et les parois des partitions, puis cette opération faite je lave le tout avec une forte eau de soude aussi chaude que possible, puis je pratique un dernier lavage à l'eau chaude.

Ceci étant fait, je laisse entièrement sécher la ruche, puis je la badigeonne intérieurement, les parois des partitions comprises, avec une seule couche de carbolinéum. Cela était fait, il suffit de mettre cette ruche à l'air sous un abri pendant environ deux mois et après ce temps elle est prête à recevoir un essaim sur feuilles gaufrées et qui y restera. Si on veut un maximum de sûreté, on ajoutera un cadre de couvain.

J'ai expérimenté la chose bien des fois et avec succès, c'est pourquoi je pense que si, pendant ma longue carrière d'apiculteur, j'ai été tout particulièrement préservé des différentes maladies des abeilles, il faut l'attribuer un peu à ce procédé.

Couvret, le 18 mars 1937.

A. Cavin.

(*Réd.*) — M. Cavin est un « jeune » de 72 ans, avec plus de cinquante ans d'activité apicole.

### Mercuriales hebdomadaires du miel indigène

*Prix moyens suisses*

(*Communiqués par le Service du Contrôle des prix du Département fédéral de l'économie publique.*)

des mois de

	1937			1937	
	janv.	févr.		janv.	févr.
Genève	4.50	4.50	Soleure	4.—	4.—
Nyon	4.—	4.—	Oltén	4.—	4.—
Lausanne	4.10	—	Aarau	4.—	4.—
Vevey	3.92	3.92	Brougg	—	4.—
Montreux	4.25	4.31	Baden	3.90	4.—
Aigle	4.—	4.—	Zurich	4.—	4.—
Yverdon	3.17	3.25	Winterthour	3.81	3.75
Payerne	3.75	3.75	Schaffhouse	4.—	4.—
Berne	3.97	4.—	Frauenfeld	—	—
Thoune	3.95	4.—	Saint-Gall	4.—	4.—
Langnau	4.—	4.—	Coire	4.42	4.50
Berthoud	—	4.—	Lucerne	4.—	4.—
Langenthal	4.—	4.—	Zoug	4.18	4.25
Bienne	3.90	3.90	Bellinzona	3.50	3.50
Porrentruy	3.50	3.50	Locarno	3.90	—
Le Locle	4.—	4.—	Lugano	3.95	4.—
Bâle	4.—	4.—			
Granges	4.—	4.—	Prix moyen		
Rheinfelden	4.—	4.—	suisse	3.96	3.97

## CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la Société romande d'apiculture en 1936

(*Suite*)

### II<sup>me</sup> CATÉGORIE

*Rucher de M. Pierre Delarze Sion.*

Les 14 DB. comprenant ce rucher, nouvellement installé dans un magnifique verger, sont supportées par des rails un peu faibles ; de plus, les rangées gagneraient à être moins près les unes des autres. Amateur de nouveautés, notre collègue expérimente les grandes cellules, même les 620 et les entrées au-dessus des ruches qui, nous dit-il, diminuent l'humidité dans les colonies. Lors du transport à Nen-

daz, la ruche est renforcée par une deuxième colonie mise en hausse, ce qui donne une population très forte.

Tout est quasi neuf et propre. Annotations complètes. Comptabilité sur fiches incorporées dans les comptes de la maison de commerce, mais pouvant en être facilement sorties. L'élevage de reines se fera incessamment dans ruche spéciale.

Points obtenus : 5, 6, 6, 9, 5, 10, 9, 4, 10, 4, 5, 6, 9, 3. Total : 91.

Médaille d'or et fr. 20.—.

#### *Rucher de M. Bridy Edouard à Leytron.*

Cette exploitation, composée de 8 DT. et 4 DB. 1, gagnerait à se trouver toute au même emplacement. Les populations pourraient être plus fortes avec des cadres rajeunis, un bon nombre de bâtisses méritant d'être tirées dans les bords et éliminées.

Deux nuclei sont en formation dans la ruchette d'élevage et la plus grande partie des reines sont marquées. Belles hausses à demi-pleines, constatation rare cette année. Les annotations dans l'agenda et sur fiches sont bonnes, mais pourraient être plus complètes encore. Comptabilité sommaire par recettes et dépenses avec bilan.

Matériel à compléter par un maturateur.

Pratique l'apiculture depuis 1924 en s'inspirant de la conduite du rucher. Le travail se fait avec assurance et avec rapidité.

Il est attribué à cet apiculteur les points suivants : 5, 6, 6, 8, 5, 8, 9, 4, 9, 5, 4, 6, 9, 3. Total : 87.

Médaille d'argent et fr. 16.—.

#### *Rucher de M. Tavernier Philippe, à Sion.*

Une vieille maison ouverte au midi sert d'abri à 11 DT. dont quelques vieux cadres ont de la peine à rentrer dans la ruche. Un certain nombre sont à éliminer, en particulier des cadres de hausses confectionnés avec de grands cadres défectueux. Ponte ralentie par le fait de pronsons trop abondantes prenant la place du couvain. Fiches d'observations et d'annotations portant l'année des reines, non marquées.

Les essaims sont rendus aux ruches après avoir été passés au zinc perforé. Pas de balance. Travaille avec beaucoup de sûreté et avec expérience.

Points obtenus : 5, 6, 5, 9, 4, 8, 8, 4, 8, 4, 4, 5, 9, 2. Total : 81.

Médaille d'argent et fr. 16.—.

## **Nouvelles des sections**

### **Cinquantenaire de la Société d'apiculture de l'Orbe**

Le dimanche 28 février 1937, les membres de la Société d'apiculture de l'Orbe étaient conviés à commémorer le cinquantenaire de la fondation de la section. Une huitantaine de participants, parmi lesquels bien des dames, se trouvaient assemblés dès 10 heures du matin à la Salle des conférences du Collège d'Orbe, pour y entendre un résumé historique sur le demi-siècle d'existence de la société.

Le président, M. Rodolphe Huber, souhaite la bienvenue à toute l'assistance, mais tout particulièrement à M. Paul Lambercy, le seul

vétéran encore alerte parmi les trois survivants des membres fondateurs. Il remercie de sa présence M. le nouveau préfet du district d'Orbe, qui a bien voulu prendre contact avec les apiculteurs autrement qu'en appliquant les lois et décrets. La Municipalité d'Orbe nous a délégué l'un de ses membres, lui-même fils de fondateur. Le Comité de la Société romande était représenté par M. Magnenat, qui s'excuse d'être seul. En effet, M. Thiébaud, dont le patriotisme à toute épreuve l'oblige à fêter le 1<sup>er</sup> mars déjà le 27 février, n'a pas osé quitter les caves neuchâteloises pour les brouillards de la plaine de l'Orbe. C'est dommage quand même, car un verre de vin vaudois aurait fort bien coupé les chants des amis de M. Thiébaud. M. Fankhauser, président de la Fédération vaudoise, avait laissé sans surveillance son livre qui dort pour nous témoigner la sympathie de la fédération.

Voici un court résumé de l'histoire de notre section. C'est le 5 mars 1887 que quelques apiculteurs se réunissent à Orbe dans le but de fonder une section de la Société romande d'apiculture. Cette première réunion était présidée par M. Morel, jardinier à Valeyres-sous-Rances, et c'est M. Vanod, instituteur au dit lieu, qui fonctionnait comme secrétaire. A cette première séance, les règlements de la Société romande sont lus, ainsi qu'un projet de statuts pour la section. Ces statuts sont adoptés et vingt-neuf personnes présentes déclarent adhérer à la société et payent la finance de fondation d'un franc. Le premier comité est formé de MM. Morel, président, Louis Tallichet, caissier, Aubert, maréchal à Orbe, Jaquet, à Vallorbe, et Favre, de Baulmes, secrétaire. Dans la liste des fondateurs, nous ne trouvons pas trace des deux initiateurs, ceux qui avaient tout préparé pour cette première réunion, ne voulant pas par leur présence être un obstacle ou une gêne à la marche de la société. C'était M. William Barbey et un ami de la famille, M. Ed. Bertrand, l'auteur du livre *Conduite du rucher*. La preuve nous en est fournie à la première assemblée du 23 avril 1887, où M. W. Barbey est reçu membre honoraire en remerciement pour les services rendus à l'apiculture.

Après deux ans, la société possède déjà un embryon de bibliothèque. Le 13 avril 1889, M. Ed. Bertrand est inscrit comme membre honoraire en témoignage de haute estime et des services qu'il rend à l'apiculture. 1894 donne un immense travail au comité pour l'organisation de l'Exposition d'Yverdon. La récolte très inégale ne rend pas la chose facile. Des réclamations se font entendre, car un produit artificiel, la « Mieline », a obtenu une récompense, ce qui intrigue fort nos membres, et bien entendu la chose est soumise à la Romande. La section reçoit à cette exposition une médaille d'argent. En 1895, le miel se vend en gros septante-cinq à quatre-vingts centimes le kilo ; des dépôts de vente sont créés à Vallorbe et à Orbe. A Sainte-Croix, il n'y a rien à faire. C'est la première fois que la Romande est priée de fixer les prix, mais d'avance on se réserve de ne pas les suivre puisque la Romande ne pourra pas fixer de prix minimum. Et une pointe de concurrence entre sections perce dans l'idée que nos prix ne seront pas communiqués à d'autres pour que des prix en baisse ne puissent être faits.

En 1900, des tiraillements avec la Romande ont pour cause la préparation de l'Exposition de Vevey. Le Département de l'agriculture est entendu, puis finalement la section renonce à participer à cette exposition. Depuis le commencement de ce siècle, le travail continue ; s'instruire, développer l'apiculture. Conférences, visites de ruchers, tout est mis en œuvre, et le résultat est là. Recrutement de nouveaux membres. C'est dans cet état d'esprit que se fait la préparation pour l'exposition de 1910. C'est aussi de cette année-là que datent les débuts

de la lutte contre la loque. 1911 fut l'année record, à tel point que le détenteur de la bascule peut dire dans son rapport qu'elle n'a fait que monter du 3 mai au 8 septembre. Ce n'est que des kilos à ajouter à des kilos, à tel point qu'il en était ennuyé. L'arrêt de la miellée fut un soulagement. L'augmentation de la ruche sur bascule fut cette année-là de 134,4 kilos. Ce n'était vraiment pas mal.

Ce n'est que la guerre mondiale qui fut cause de l'augmentation massive de notre section, de 1916 à 1918 l'effectif avait seulement doublé. La raison en était à l'amour du sucre alors acheté en société et, comme les mouches, les apiculteurs ne sont pas attirés avec du vinaigre. Seulement, le plus difficile est de les garder, ces membres ; nous l'avons bien vu, car dès que les restrictions tombèrent, nos sucrés s'éloignèrent trouvant les cotisations, quoique très modestes, trop salées.

En 1922, la section reçoit la Fédération vaudoise. En 1926, c'est le concours des ruchers. En 1930, les section organise une visite à nos sociétaires « Combiens ». En 1931, nouvelle visite des ruchers.

Voici donc résumé un demi-siècle d'apiculture. La loque a été combattue et, maintenant, elle est en forte régression. Seulement un nouvel ennemi nous atteint : l'acariose ; heureusement que nous sommes outillés pour la lutte.

Après cette visite rétrospective, le président invite ses auditeurs à venir tâter de la partie gastronomique et surtout liquide. Un succulent banquet est servi à l'Hôtel de la Charrue et, pour en faciliter la digestion, M. Pichard, promu major de table, se dépense à donner la parole à chacun des apiculteurs. M. Tallichet, municipal, nous apporte le salut de la ville d'Orbe, et surtout un vin d'honneur qui laissera un souvenir à chacun. M. Magnenat, délégué de la Romande, remet au nom de celle-ci une magnifique coupe utilisée immédiatement pour en éprouver l'étanchéité. M. Fankhauser nous dit tout le charme que notre invitation lui a apporté. Puis ce fut le tour de chacun de donner son mot, une chanson. Vraiment, c'était là une partie familière, et seuls les absents ont eu tort, car chaque participant en a emporté un inoubliable souvenir. *Un participant.*

P.-S. — Il a été échangé un parapluie, lors cette séance du cinquantenaire. Prière de bien vouloir en faire l'échange chez M. Rod. Huber, président, à Orbe.

### Montagnes neuchâteloises

Avec le premier jour du printemps, la première séance de l'année. Fixée au Collège industriel de La Chaux-de-Fonds, elle connut un beau succès, puisque quarante-huit membres étaient présents.

La venue d'un conférencier est toujours un événement dans la section, et quand ce conférencier est M. le Dr Morgenthaler, l'événement est d'autant plus heureux et notre privilège plus grand ! Malgré ses nombreuses occupations, M. le Dr Morgenthaler s'est mis très obligeamment à notre disposition ; c'est un peu en ami qu'il est venu au milieu de nous, puisque nous le comptons parmi nos membres honoraires, aussi les présentations d'usage à la section, faites par M. le Dr Ch.-E. Perret, furent-elles bien simplifiées.

En choisissant, au début de l'hiver, comme titre de conférence « Les maladies des abeilles », notre comité ne pensait pas que ce sujet serait en ce moment de si grande actualité. Les nouvelles qui parviennent de différentes régions de notre Romandie, ne sont pas réjouissantes, et l'acariose en particulier est constatée dans certaines régions du canton. Il semble qu'un peu partout, on assiste à une

extension de cette maladie, aussi avec beaucoup d'à-propos, M. le Dr Morgenthaler expose-t-il son sujet.

Il serait long de résumer ici la conférence; disons seulement que l'apiculteur, malgré toutes précautions prises pour assurer à ses abeilles un bon hivernage, peut assister au printemps à la ruine de son rucher. Il s'agit tout d'abord de l'acariose, maladie des voies respiratoires de l'abeille, sur laquelle de précieux renseignements sont donnés et complétés par d'excellents clichés. Puis c'est le noséma qui lui aussi est redoutable s'il est accompagné des kystes d'amibes dans les tubes de Malpighi. Le mal de mai provoqué par le pollen de plantes gelées, cause aussi parfois de sérieux dégâts dans les ruchers. Puis c'est le tour des maladies du couvain et ainsi tout ce qui se rattache à l'état sanitaire de nos abeilles fut passé en revue. Conférence intéressante et agrémentée, comme déjà dit, de beaux clichés et d'indications d'ordre pratique. La discussion qui suivit la conférence fut très utile; notre inspecteur cantonal, M. J. Huguenin, fit appel à la bonne volonté de chacun pour aider aux inspecteurs à combattre ou à prévenir la maladie. Des foyers d'acariose existent dans le canton, il faut à tout prix empêcher la contagion. Un traitement préventif des colonies est désirable, aussi le comité va-t-il examiner la chose à fond et voir dans quelle mesure il peut seconder le travail des inspecteurs.

Fatiguées d'une longue musique hivernale, nos oreilles apprécient déjà maintenant le gazouillis plus harmonieux des oiseaux qui chantent malgré tout le printemps. Nos ruchers vont s'animer eux aussi et remplir nos cœurs de joie. Efforçons-nous donc de maintenir tout ce petit monde en bonne santé en prenant garde de ne pas introduire dans nos apiers des abeilles provenant de contrées contaminées. Le commerce des abeilles est dangereux et à cet effet il n'est pas superflu de rappeler l'arrêté du Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel, de mai 1929, concernant l'introduction d'abeilles dans le canton. Voici le résumé:

1. L'entrée dans le canton d'abeilles provenant de contrées contaminées par la loque ou l'acariose, est interdite.

2. L'entrée dans le canton d'abeilles provenant de contrées non contaminées est subordonnée à l'observation des mesures suivantes:

Le propriétaire des abeilles importées *doit* aviser le Conseil communal de la localité dans les quarante-huit heures; c'est ce dernier qui avise tout de suite l'inspecteur.

Si chaque apiculteur observait ces prescriptions, il travaillerait dans son propre intérêt comme dans celui de ses collègues, et bien des déboires seraient évités.

Après quelques renseignements fournis par les délégués aux assemblées de la cantonale et de la romande, renseignements intéressant toujours bon nombre de membres, la séance est levée par le président, M. Jacot, qui réitère encore à M. le Dr Morgenthaler les remerciements de chacun.

G. M.

### **Pied du Chasseral**

#### *Séance de printemps*

*le 4 avril 1937, à 14 heures, au Café du Marché, Bienne.*

*Tractanda:* Procès-verbal. — Rapport du président. — Passation des comptes. — Acariose. — Concours de ruchers. — Propositions. — Imprévu.

Il ne sera pas envoyé de cartes de convocation personnelles.

### **Franches-Montagnes**

L'assemblée du printemps aura lieu dimanche 11 avril, à 14 h. 30, au Noirmont. Tractanda importants.

#### **Section Ajoie Clos du Doubs**

Comme déjà annoncé, la section aura son assemblée générale annuelle le 11 avril prochain, à 14 h. 30, au local, Brasserie Membrez, à Porrentruy.

Tractanda : 1. Protocole ; 2. Rapport du président sur l'activité de la section ; 3. Comptes ; 4. Programme de travail 1937 ; 5. Rapport de l'inspecteur cantonal sur l'état sanitaire des ruchers ; 6. Contrôle du miel ; 7. Divers.

Invitation à tous les membres.

*Pour le comité : le secrétaire : Altermath.*

#### **Société d'apiculture du Val-de-Ruz**

Notre section a eu le privilège de posséder M. Schumacher comme conférencier, le dimanche 21 février. Sans sujet précis, la conférence fut des plus intéressantes. Les grandes cellules furent très discutées. Le conférencier nous entretint ensuite de la question du droit apicole, ou le code et les abeilles. Le temps passe beaucoup trop vite et M. Schumacher doit nous quitter avant que toutes les questions soient formulées. Chaque apiculteur rentre chez lui enchanté de son après-midi et merci à tous d'y être venus si nombreux.

*Attention.* — Les apiculteurs n'ayant pas encore payé le sucre, sont priés de la faire jusqu'au 3 avril prochain, chez le caissier : M. Bourquin, compte de chèques IV 2479, Savagnier. Passé ce délai, nous nous verrons obligé d'envoyer des remboursements.

*Le comité.*

#### **Grandson et Pied du Jura**

La Section Grandson-Pied du Jura ouvrira son activité par une mise publique de ruches, qui aura lieu à Trécovagnes, le samedi 10 avril, à 14 heures. Ladite section offre à vendre douze ruches D. B. saines et complètes, sises sur la propriété de Mme Favre-Bolomey. Le comité espère que nombreux seront les apiculteurs de la région qui se rendront à Treycovagnes le 10 avril. Le secrétaire : *E. Besse.*

#### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale mensuelle lundi 12 avril, à 20 h. 30, au local, rue Cornavin, 4. Sujet : L'accroissement du rucher.

#### **Société d'apiculture de Lausanne et environs**

Réunion amicale le samedi 17 avril, à 20 h. 30, au Café Bonvin, place Chauderon, à Lausanne. Sujets : Perspectives de récolte. — Essaimage. — Causerie d'actualité. *Le comité.*

#### **Société d'apiculture du Gros de Vaud**

Assemblée générale, le dimanche 18 avril 1937, à 13 h. 30, salle de l'Hôtel de Ville, Echallens. Opérations habituelles. Réception de nouveaux membres. *Le comité.*

## **Plaques mellifères**

en demi et tiers de cadre, livrées au  
prix de fr. 1.50, prises à la fabrique.  
(Hausse de prix réservée).

**A. Hutmacher S. A.,**

Fabrique de matériel  
de confiserie

**Konolfingen (Berne)**

## ESSAIMS NATURELS

aux meilleurs prix de 1936 seront disponibles à l'époque de l'essaimage (à partir du 10 mai environ)

### Stabilimento d'Apicoltura RIVA s. Vitale (Tessin)

Nos abeilles sont de race italienne, garanties saines, avec permission d'importation dans les cantons du Valais et Neuchâtel.

**PRIX : En mai, Fr. 13.—** le kg., et Fr. 1.— les 100 gr. en plus.  
» » **juin » 11.—** » » » » **0.90** » » » » »

Bonne arrivée garantie, port en plus, ruchettes à nous retourner franco. Nous vous prions d'indiquer dans la commande le poids désiré. (Demandez prix spéciaux pour **extracteurs** et **nuclei** sur cadres Dadant).

## A vendre

quelques

### ruches peuplées D. B.

à choix, reines 36, et une pépinière à 8 compartiments à grands cadres D. B., habités par 3 nuclei. Ad. **Bohnenblust**, inspecteur des abeilles, **St-Imier**. Téléphone 131.

## Ruches DB.

complète, assemblage mi-bois, angles ferrés, couverture tôle, peinture deux couches, etc., 30 fr. pièce, avec charnières 32 fr.

Travail consciencieux.

**Pierre EGGER,**  
**VESIN (Broye).**

## A vendre

à bon compte

### 8 à 10 ruches DT. et DB.

non habitées, usagées mais en bon état.

S'adresser à **J. FONTANNAZ**,  
*Crétasses par Auliens s. Ollon.*

## On achèterait RUCHES

peuplées, même rucher complet ou chalet. Offres avec dernier prix et indications détaillées, à **M. W. Geiser, transport, Cointrin** (Genève).

## CIRE GAUFRÉE (1<sup>re</sup> qualité) à grandes cellules et cellules normales.

Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820 à feuilles minces. Prospectus sur demande.

**J. HÄNI, Sennis, GÄHWIL** (St.-Gall).

## RUCHES

de tous systèmes, simples, doublées ou éclairées. Ruches pour Plan Demaree. Ruchettes, cadres, sections, etc., livrés au mieux par le spécialiste

**E. de SIEBENTHAL**

**1, rue de la Borde, Lausanne. T. 29.237.**

A VENDRE 6 RUCHES DB. habitées, dont 3 avec toits basculants et parois doubles, reines de 1935 et 1936; le tout très peu usagé. — S'adresser à **E. von Kaenel, Les Hauts-Geneveys** (Neuchâtel).

A VENDRE 2 ruches DT. et 2 DB.; prix modéré. — S'adresser à **Gavillet, Le Mont s. Lausanne**. Téléphone.

A VENDRE 20 ruches Dadant complètes, de 68 à 65 fr. suivant quantité. — **L. Subilia, Bercher.**